

Objet :

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

**Intention de création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) – secteur
Faïenceries**

Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

1) Prescription de la Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Définition des objectifs et des modalités de la concertation.

Par délibération en date du 20 janvier 2014, le Conseil municipal, a décidé d'engager une procédure de révision du PLU.

Dans ce cadre, un registre de concertation est tenu à disposition du public à l'Hôtel de Ville – service Urbanisme (2^{ième} étage) pendant les heures d'ouverture de la Mairie.

2) Intention de création d'une Zona d'Aménagement Concerté (ZAC) – Secteur Faïenceries

Par délibération en date du 22 juin 2015, le Conseil Municipal, a décidé de valider l'intention de création d'une ZAC sur l'ancien site des Faïenceries.

Dans ce cadre, un registre de concertation est tenu à la disposition du public à l'Hôtel de Ville – Service Urbanisme (2^{ième} étage) pendant les heures d'ouverture de la Mairie.

3) Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par délibération en date du 2 novembre 2015, le Conseil Municipal, a décidé de prescrire une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme ne portant pas atteinte aux orientations définies par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Un registre de concertation est tenu à disposition du public au Service Urbanisme bureau 207 aux heures d'ouverture de la Mairie.